

PROCÈS-VERBAL D'UNE SESSION DU CONSEIL DE LA MRC DE MONTMAGNY TENUE À LA SALLE 302 DE L'ÉDIFICE AMABLE-BÉLANGER, À MONTMAGNY, LE MARDI 11 JUIN 2013 À 20H00 À LAQUELLE SONT PRÉSENTS LES MAIRES SUIVANTS :

MESDAMES

- LAURENCE HALLÉ, municipalité de Sainte-Euphémie-sur-Rivière-du-Sud
- THÉRÈSE MERCIER, municipalité de Sainte-Apolline-de-Patton
- MARIE-EVE PROULX, municipalité de Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud

MESSIEURS

- RÉAL BOLDUC, municipalité de Saint-Just-de-Bretenières
- ROSARIO BOSSÉ, municipalité de Berthier-sur-Mer
- GASTON CARON, représentant de la Ville de Montmagny
- ANDRÉ CLAVET, municipalité de Cap-Saint-Ignace
- GUY GARANT, municipalité de Lac-Frontière
- GILLES GIROUX, municipalité de Notre-Dame-du-Rosaire
- LOUIS LACHANCE, municipalité de Sainte-Lucie-de-Beauregard
- YVES LAFLAMME, municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud
- FRÉDÉRIC POULIN, municipalité de Saint-Antoine-de-l'Isle-aux-Grues
- ÉMILE TANGUAY, municipalité de Saint-Paul-de-Montminy
- PIERRE THIBAudeau, municipalité de Saint-Fabien-de-Panet

SOUS LA PRÉSIDENCE DE M. JEAN-GUY DESROSIERS, PRÉFET.

SONT ÉGALEMENT PRÉSENTS : Mme Nancy Labrecque, directrice générale, et M. Daniel Racine, directeur général adjoint et coordonnateur en aménagement.

1. OUVERTURE DE LA SESSION

Monsieur le préfet constate le quorum et déclare la session ouverte.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR AVEC VARIA OUVERT

CONSIDÉRANT le projet d'ordre du jour déposé;

2013-06-01

IL EST PROPOSÉ PAR : M. YVES LAFLAMME
APPUYÉ PAR : MME LAURENCE HALLÉ

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE le projet d'ordre du jour pour la session du 11 juin 2013 soit adopté avec Varia ouvert.

1. Ouverture de la réunion
2. Adoption de l'ordre du jour avec Varia ouvert
3. Adoption du procès-verbal
 - 3.1 Session du 14 mai 2013
4. RENCONTRE
 - 4.1 Mme Marie-Eve Proulx, ambassadrice pour la campagne de mobilisation « Mairesse ou conseillère, pourquoi pas vous? » dans la région Chaudière-Appalaches
5. ADMINISTRATION, AFFAIRES COURANTES ET/OU REPORTÉES
 - 5.1 Programme d'économie d'énergie
 - 5.2 Service d'évaluation
 - 5.2.1 ICI – Inspection et maintien d'inventaire
 - 5.3 Nomination sur les comités
 - 5.3.1 CLD - Conseil d'administration
 - 5.3.2 Comité de diversification

- 5.3.3 Autres
- 5.4 Congrès 2013
- 5.5 INRS – Programme d’acquisition de connaissances sur les eaux souterraines (PACES)
- 5.6 CDC ICI Montmagny-L’Islet – Demande de soutien financier non-récurrent
- 5.7 Sécurité incendie
 - 5.7.1 Demande d’extension pour le dépôt du rapport
 - 5.7.2 Protocole d’entente - Municipalité de Sainte-Euphémie-sur-Rivière-du-Sud – FSM
- 5.8 Concours d’œuvres d’art Desjardins du Musée Marius-Barbeau
- 5.9 SISCA
- 6. AMÉNAGEMENT ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE
 - 6.1 Pacte rural
 - 6.1.1 Projets
 - 6.1.2 Projet de recherche
 - 6.1.3 Agents ruraux
 - 6.2 Avis à la CPTAQ
 - 6.2.1 Pont de la Rivière Vincelotte à Cap-Saint-Ignace
 - 6.2.2 Sentier riverain à Cap-Saint-Ignace
 - 6.3 Projets régionaux
 - 6.3.1 Fête de la pêche
 - 6.3.2 Parc des Appalaches vs interventions forestières 2015-2018
 - 6.3.3 ZIP
 - 6.3.4 Autres projets en aménagement et mise en valeur
 - 6.4 Certificats de conformité et avis d’opportunité
 - 6.5 Capsules vidéo sur Internet
 - 6.6 Règlement visant à autoriser les installations septiques tertiaires avec lampes UV
- 7. CORRESPONDANCE
 - 7.1 CJE de la MRC de Montmagny - Congrès national sur la migration des jeunes en région – 30 septembre au 3 octobre 2013 à l’hôtel L’Oiselière
- 8. FINANCES
 - 8.1 Comptes de mai 2013
 - 8.2 État des revenus et dépenses au 6 juin 2013
- 9. PÉRIODE DE QUESTIONS
- 10. VARIA OUVERT
 - 10.1 Communications régionales Montmagny (CRM)
 - 10.2 M. Pierre Thibaudeau, maire de Saint-Fabien-de-Panet
- 11. LEVÉE DE L’ASSEMBLÉE

ADOPTÉ

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL
3.1 SESSION DU 14 MAI 2013

2013-06-02

IL EST PROPOSÉ PAR : M. RÉAL BOLDUC
 APPUYÉ PAR : M. GILLES GIROUX

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE le procès-verbal de la session du 14 mai 2013 soit adopté tel que rédigé.

ADOPTÉ

4. RENCONTRE

4.1 MME MARIE-EVE PROULX, AMBASSADRICE POUR LA CAMPAGNE DE MOBILISATION « MAIRESSE OU CONSEILLÈRE, POURQUOI PAS VOUS? » DANS LA RÉGION CHAUDIÈRE-APPALACHES

Mme Proulx vient sensibiliser les élus(es) sur la représentativité des femmes au sein des conseils municipaux. En Chaudière-Appalaches, seulement 15,4 % des maires et 26 % des conseillers sont des femmes (comparativement à 15,9 % et 29,1 % pour le Québec).

Les femmes étant peu présentes dans le monde municipal, l'objectif est de sensibiliser les élus à les interpeller à cette possibilité d'action.

5. ADMINISTRATION, AFFAIRES COURANTES ET/OU REPORTÉES

5.1 PROGRAMME D'ÉCONOMIE D'ÉNERGIE

La programmation pour le délestage s'est faite la semaine du 27 mai dernier et le conseil sera informé des résultats au cours des prochains mois.

5.2 SERVICE D'ÉVALUATION

5.2.1 ICI INSPECTION ET MAINTIEN D'INVENTAIRE

CONSIDÉRANT que, comme à chaque année, certains travaux pour les immeubles de type ICI sont donnés à contrat afin de pallier au volume de travail qui excède les ressources;

IL EST PROPOSÉ PAR : M. ANDRÉ CLAVET
APPUYÉ PAR : M. RÉAL BOLDOC

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE la MRC de Montmagny autorise la réalisation des deux mandats en inspection ICI à la firme L'Immobilière, conformément aux coûts établis aux devis de soumissions pour une somme estimée à :

- 12 510 \$, plus taxes, pour l'inspection de 29 dossiers commerciaux;
- 8 340 \$, plus taxes, pour le maintien d'inventaire de 64 dossiers de type ICI.

ADOPTÉ

2013-06-03

5.3 NOMINATIONS SUR LES COMITÉS

5.3.1 CLD – CONSEIL D'ADMINISTRATION

IL EST PROPOSÉ PAR : M. LOUIS LACHANCE
APPUYÉ PAR : MME MARIE-EVE PROULX

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE M. Gino Albert, directeur général du CSSS soit nommé le représentant du secteur « Santé » au Conseil d'administration du CLD.

ADOPTÉ

2013-06-04

5.3.2 COMITÉ DE DIVERSIFICATION

À suivre, une personne a été approchée et on espère une réponse positive d'ici le prochain mois.

5.3.3 AUTRES

M. Thibaudeau siégeait sur plusieurs comités, il serait important d'identifier un(e) représentant(e) pour chacun dès que son mandat comme préfet suppléant prendra fin. Ainsi, pour le poste de préfet suppléant, les documents ont été remis session tenante pour élection en juillet.

COMITÉ DES DÉLÉGUÉS (COMITÉ MRC)

La nomination suivra au besoin.

COMITÉ DU SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT (COMITÉ MRC)

- Madame Marie-Eve Proulx
- Monsieur Jean-Guy Desrosiers
- Monsieur Daniel Racine
- Monsieur Rosario Bossé
- **M. Réal Bolduc**

CONFÉRENCE DES ÉLUS DE LA CHAUDIÈRE-APPALACHES (CRÉ)

La personne qui sera nommée préfet(e) suppléant(e) sera la personne déléguée à la CRÉ par la MRC de Montmagny.

COMITÉ DE SUIVI DU PACTE RURAL

Monsieur Réal Bolduc
Monsieur Jean-Guy Desrosiers
Madame Marie-Eve Proulx
Monsieur Gilles Giroux
Monsieur Claude Doyon

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CLD ET COMITÉ AVISEUR RURAL

2013-06-05

IL EST PROPOSÉ PAR : M. PIERRE THIBAUDEAU
APPUYÉ PAR : M. ÉMILE TANGUAY

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE M. Jean-Guy Desrosiers soit nommé sur le Conseil d'administration du CLD de la MRC de Montmagny en remplacement de M. Pierre Thibaudeau.

ADOPTÉ

5.4 CONGRÈS 2013

Le congrès de la FQM aura lieu les 26, 27 et 28 septembre prochain à Québec.

5.5 INRS – PROGRAMME D’ACQUISITION DE CONNAISSANCES SUR LES EAUX SOUTERRAINES (PACES)

- CONSIDÉRANT le projet régional d’acquisition de connaissances sur les eaux souterraines ;
- CONSIDÉRANT que la MRC de Montmagny a déjà manifesté son intérêt à participer à ce projet ;

2013-06-06

IL EST PROPOSÉ PAR : M. GILLES GIROUX
APPUYÉ PAR : MME MARIE-EVE PROULX

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

D’AUTORISER la directrice générale à signer le protocole pour la réalisation du projet **PACES** (PROGRAMME D’ACQUISITION DE CONNAISSANCES SUR LES EAUX SOUTERRAINES) de l’INRS pour et au nom de la MRC de Montmagny.

ADOPTÉ

5.6 CDC ICI MONTMAGNY-L’ISLET – DEMANDE DE SOUTIEN FINANCIER NON-RÉCURRENT

- CONSIDÉRANT que la CDC Montmagny-L’Islet a déposé une demande de soutien financier de 10 000 \$;
- CONSIDÉRANT que cette contribution est non-récurrente ;
- CONSIDÉRANT que la MRC et le CLD de L’Islet ont répondu favorablement conditionnellement à la participation de la MRC et du CLD de la MRC de Montmagny ;
- CONSIDÉRANT le travail de concertation de la CDC Montmagny-L’Islet dont la mission est d’assurer la participation active du mouvement populaire et communautaire au développement socio-communautaire de son milieu ;

2013-06-07

IL EST PROPOSÉ PAR : M. ANDRÉ CLAVET
APPUYÉ PAR : M. GUY GARANT

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE le Conseil de la MRC de Montmagny réponde favorablement à la demande de financement de la CDC Montmagny-L’Islet pour une somme de 5 000 \$.

QU’UNE copie de cette résolution soit également acheminée au CLD de la MRC de Montmagny.

ADOPTÉ

5.7 SÉCURITÉ INCENDIE

5.7.1 DEMANDE D'EXTENSION POUR LE DÉPÔT DU RAPPORT

2013-06-08

IL EST PROPOSÉ PAR : M. PIERRE THIBAUDEAU
APPUYÉ PAR : MME LAURENCE HALLÉ

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE la MRC de Montmagny demande au ministère de la Sécurité publique un délai jusqu'au 30 septembre 2013 pour le dépôt du rapport d'activités 2012 (consolidé) de la MRC pour les activités en sécurité incendie en lien avec le schéma en sécurité incendie.

ADOPTÉ

5.7.2 PROTOCOLE D'ENTENTE – MUNICIPALITÉ DE SAINT-EUPHÉMIE-SUR-RIVIÈRE-DU-SUD - FSM D

2013-06-09

IL EST PROPOSÉ PAR : M. PIERRE THIBAUDEAU
APPUYÉ PAR : MME LAURENCE HALLÉ

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE le préfet et la directrice générale soient autorisés à signer le protocole d'entente avec la municipalité de Sainte-Euphémie-sur-Rivière-du-Sud pour et au nom de la MRC de Montmagny.

ADOPTÉ

5.8 CONCOURS D'ŒUVRES D'ART DESJARDINS DU MUSÉE MARIUS-BARBEAU

Le 5 juin dernier a eu lieu le dévoilement des gagnants du concours d'œuvres d'art Desjardins du Musée Marius-Barbeau.

La MRC a participé à la 10^e édition du concours pour la première fois en 2013.

Il y a eu 135 œuvres déposées pour la région Chaudière-Appalaches dont 7 participants de la MRC de Montmagny (2 de Montmagny, 1 de Saint-Fabien-de-Panet, 1 de Saint-Paul-de-Montminy, 1 de l'Isle-aux-Grues, 1 de St-François-de-la-Rivière-du-Sud et 1 de Berthier-sur-Mer).

Le premier prix est allé à l'artiste Odette Lapointe de l'Isle-aux-Grues pour l'œuvre intitulée « La proie » et le prix mention à Mme Chantal Laflamme de Saint-Paul-de-Montminy pour son œuvre intitulée « La profondeur ».

5.9 SISCA

- CONSIDÉRANT que la Table SISCA de la MRC de Montmagny a fait des recommandations/priorisations pour les projets à être réalisés à même l'enveloppe de projet supralocal;

2013-06-10

IL EST PROPOSÉ PAR : M. RÉAL BOLDUC

APPUYÉ PAR : MME THÉRÈSE MERCIER

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE le Conseil de la MRC de Montmagny appuie la recommandation de la Table SISCA de la MRC de Montmagny de participer aux projets suivants :

- Plateaux d'insertion Montmagny-L'Islet : 20 500 \$;
- Les deux projets de région Chaudière-Appalaches : 15 800 \$ (Sécurité alimentaire et lutte aux préjugés).*

* M. Guy Drouin de la CDC Montmagny-L'Islet sera le représentant mandaté par la Table SISCA de Montmagny pour être le représentant auprès des instances des deux autres projets régionaux en Chaudière-Appalaches afin d'assurer la cohérence de ces deux projets avec le plan d'action accepté par la MRC de Montmagny.

ADOPTÉ

6. AMÉNAGEMENT ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE

6.1 PACTE RURAL

6.1.1 PROJETS

Le Comité de la ruralité et de la mise en œuvre du Pacte rural s'est réuni et a formulé des recommandations au Conseil de la MRC relativement à neuf projets.

Projet 1 – Transport collectif

2013-06-11

IL EST PROPOSÉ PAR : MME MARIE-EVE PROULX
APPUYÉ PAR : M. LAURENCE HALLÉ

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE la MRC de Montmagny verse, dans le cadre du Pacte rural, une aide financière de 11 200 \$ par année pour 2013 et de 11 200 \$ pour 2014 à l'organisme Transport collectif de la MRC de Montmagny pour un projet (# REG-2013-06-1) d'offre de service de transport collectif sur le territoire de la MRC de Montmagny qui totalise un investissement de 322 400 \$ pour cette période, conditionnellement à la réception du rapport des activités réalisées et des états financiers de 2012, de 2013 et des prévisions financières et du plan d'action de l'année 2014. L'organisme devra également s'engager à déposer un rapport des activités réalisées et les états financiers de l'organisme de l'année 2014 pour compléter le rapport final de ce projet.

ADOPTÉ

Projet 2 – Lac-Frontière - Annulation de projet « Accès cible »

2013-06-12

IL EST PROPOSÉ PAR : M. GUY GARANT
APPUYÉ PAR : M. ÉMILE TANGUAY

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE la MRC de Montmagny annule le projet 18010-2011-10-02 « Accès cible » et que ces fonds soient reconduits aux objectifs d'affectation disponibles pour la municipalité de Lac-Frontière.

ADOPTÉ

Projet 3 – Amélioration du Terrain de Camping de Lac-Frontière

2013-06-13

IL EST PROPOSÉ PAR : MME MARIE-EVE PROULX
APPUYÉ PAR : M. YVES LAFLAMME

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE la MRC de Montmagny verse, dans le cadre du Pacte rural, une aide financière de 12 978,60 \$ à la municipalité de Lac-Frontière pour le projet (# 18010-2010-06) « Amélioration du camping municipal (accès internet, services et d'équipements) » à Lac-Frontière totalisant un investissement de 20 452,68 \$.

ADOPTÉ

Projet 4 – Sainte-Lucie-de-Beauregard

2013-06-14

IL EST PROPOSÉ PAR : M. THÉRÈSE MERCIER
APPUYÉ PAR : M. ROSARIO BOSSÉ

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE la MRC de Montmagny accepte la demande de modification du projet 18020-2011-10 « Réaménagement du terrain de loisirs et des sports de la municipalité de Sainte-Lucie-de-Beauregard » en lui accordant un montant supplémentaire de 11 672 \$ pour un total d'aide accordée de 41 672 \$ provenant du Pacte rural pour la réalisation de ce projet totalisant un investissement prévu de 213 515 \$.

QUE cette résolution remplace la résolution 2011-10-08.

ADOPTÉ

Projet 5 – Rénovation urgente du bâtiment patrimonial municipal et communautaire au cœur du village de Saint-Paul-de-Montminy

2013-06-15

IL EST PROPOSÉ PAR : M. ÉMILE TANGUAY
APPUYÉ PAR : M. GILLES GIROUX

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE la MRC de Montmagny verse, dans le cadre du Pacte rural, une aide financière de 32 000 \$ pour le projet # 18030-2013-06 totalisant un investissement de 54 233 \$, à la municipalité de Saint-Paul-de-Montminy pour la « Rénovation d'urgence du bâtiment

communautaire et municipal à caractère patrimonial » au cœur du village.

ADOPTÉ

Projet 6 – Notre-Dame-du-Rosaire

2013-06-16

IL EST PROPOSÉ PAR : M. GILLES GIROUX
APPUYÉ PAR : M. GASTON CARON

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE la MRC de Montmagny verse, dans le cadre du Pacte rural, une aide financière de 19 895 \$ à la municipalité de Notre-Dame-du-Rosaire pour le projet # 18040-2013-06 « Amélioration du bâtiment pour le maintien d'un service de proximité » tel que le dépanneur et le poste d'essence, un projet qui totalise un investissement de 28 843 \$.

ADOPTÉ

Projet 7 - Aménagement d'un sentier riverain

2013-06-17

IL EST PROPOSÉ PAR : M. ANDRÉ CLAVET
APPUYÉ PAR : MME MARIE-EVE PROULX

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE la MRC de Montmagny verse, dans le cadre du Pacte rural, une aide financière de 25 000 \$ à Tourisme Cap-Saint-Ignace, pour le projet # 18045-2013-06 « Aménagement d'un sentier riverain en bordure du Saint-Laurent », un projet d'une valeur totale de 51 365 \$.

QUE l'aide financière soit versée conditionnellement au dépôt d'une preuve de l'obtention des droits de passage sur les terrains ciblés, de l'autorisation de la CPTAQ pour ce projet et qu'il satisfasse aux conditions préalables dont le dépôt d'une preuve (plan) confirmant que l'organisme a la capacité financière pour réaliser le projet déposé.

ADOPTÉ

Projet 8 – Commémoration des familles souches Isle-aux-Grues

2013-06-18

IL EST PROPOSÉ PAR : M. ROSARIO BOSSÉ
APPUYÉ PAR : M. PIERRE THIBAudeau

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE la MRC de Montmagny verse, dans le cadre du Pacte rural, une aide financière de 7 298 \$ à la Corporation du 175^e anniversaire (Retrouvailles Isle-aux-Grues) pour le projet # 18070-2013-06 « Commémoration des familles souches de l'Isle-aux-

Grues et calendrier – 18 mois – du paysage des insulaires », un projet d'une valeur totale de 9 235 \$.

ADOPTÉ

Projet 9 – Amélioration du Parc Mgr-Painchaud

2013-06-19

IL EST PROPOSÉ PAR : M. ROSARIO BOSSÉ
APPUYÉ PAR : M. PIERRE THIBAudeau

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE la MRC de Montmagny verse, dans le cadre du Pacte rural, une aide financière de 3 455 \$ à la Fabrique de l'Isle-aux-Grues, pour le projet # 18070-2013-06-1 « Amélioration du Parc Mgr-Painchaud », un projet d'une valeur totale de 4 734 \$.

ADOPTÉ

6.1.2 PROJET DE RECHERCHE

La MRC a reçu une proposition d'étude du programme du Pacte rural pour des communautés telles que retrouvées sur le territoire de la MRC de Montmagny.

2013-06-20

IL EST PROPOSÉ PAR : M. GILLES GIROUX
APPUYÉ PAR : M. GUY GARANT

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE la MRC de Montmagny accepte de collaborer à un projet de recherche et d'évaluation des effets de la politique nationale de la ruralité sur la santé des communautés rurales et de leurs citoyens.

ADOPTÉ

6.1.3 PLAN D'ACTION EN MATIÈRE DE RURALITÉ

2013-06-21

IL EST PROPOSÉ PAR : M. ÉMILE TANGUAY
APPUYÉ PAR : M. PIERRE THIBAudeau

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE la MRC de Montmagny mandate les agents ruraux afin de préparer un portrait de la ruralité sur le territoire de la MRC ainsi que de proposer une démarche de planification stratégique d'occupation dynamique du territoire qui s'effectuerait de janvier à juin 2014.

ADOPTÉ

6.2 AVIS À LA CPTAQ

6.2.1 PONT DE LA RIVIÈRE VINCELOTTE À CAP-SAINT-IGNACE

Proposition d'émettre à la CPTAQ un avis de conformité et d'appui pour le projet de réfection du

pont enjambant la Rivière Vincelotte considérant l'empiètement prévu dans la zone agricole.

2013-06-22

IL EST PROPOSÉ PAR : M. ANDRÉ CLAVET
APPUYÉ PAR : M. ROSARIO BOSSÉ

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE la MRC de Montmagny avise la CPTAQ de la conformité de la réalisation du projet de réfection du pont enjambant la rivière Vincelotte à son schéma d'aménagement, son document complémentaire et ses règlements en vigueur.

QUE la directrice générale soit autorisée à émettre un avis de conformité à cet effet.

ADOPTÉ

6.2.2 SENTIER RIVERAIN À CAP-SAINT-IGNACE

Conformément au plan d'action touristique « Montmagny et les Îles », Tourisme Cap-Saint-Ignace projette de réaliser un sentier riverain au fleuve. Considérant que ce sentier prévoit des infrastructures dans la zone agricole, la conformité au schéma d'aménagement doit être formulée.

2013-06-23

IL EST PROPOSÉ PAR : M. ANDRÉ CLAVET
APPUYÉ PAR : M. FRÉDÉRIC POULIN

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE la MRC de Montmagny avise la CPTAQ que la réalisation du projet de sentier pédestre riverain en bordure du fleuve à Cap-Saint-Ignace est conforme à son schéma d'aménagement, son document complémentaire et ses règlements en vigueur.

QUE la directrice générale soit autorisée à émettre un avis de conformité à cet effet.

ADOPTÉ

6.3 PROJETS RÉGIONAUX

6.3.1 FÊTE DE LA PÊCHE

Le coordonnateur à l'aménagement fait le bilan de l'activité de la Fête de la pêche qui a eu lieu les 7, 8 et 9 juin 2013.

En plus des sitesensemencés par la Ville de Montmagny au Parc Saint-Nicolas, la MRC et le Parc des Appalaches ontensemencé huit sites de pêche sur le territoire, ce qui totalise 6 000 truites.

Les sitesensemencés sont la rivière Bras-Saint-Nicolas à Cap-Saint-Ignace, la rivière Morigeau à Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, la rivière du Sud à Notre-Dame-du-Rosaire, la rivière à la Loutre à Sainte-Euphémie-sur-Rivière-du-Sud, le ruisseau des Cèdres

à Saint-Fabien-de-Panet, la rivière Daaquam à Saint-Just-de-Bretenières, le lac Carré à Sainte-Apolline-de-Patton et le ruisseau de l'ancienne prise d'eau à Saint-Paul-de-Montminy.

6.3.2 PARC DES APPALACHES VS INTERVENTIONS FORESTIÈRES 2015-2018

Le coordonnateur à l'aménagement siégeant à la Table GIRT a eu à formuler des commentaires sur les projets d'interventions forestières (coupes partielles, coupes avec protection de la régénération, éclaircies pré-commerciales et chemins forestiers) sur les terres publiques 2015 à 2018. Il s'agit d'une pré-consultation afin de ne pas investir dans des inventaires inutilement si le milieu est pour s'opposer à des interventions.

Le coordonnateur à l'aménagement rappelle les préoccupations et demandes de la MRC de Montmagny et du Parc des Appalaches (bande de protection des chemins publics et sentiers touristiques, projet de réserve de biodiversité déposé au MDDEFP, protection des cours d'eau, notamment ceux où il y a des frayères, parcours de canot camping, etc.).

Ces commentaires n'empêcheront pas la MRC, le parc ou toute autre organisation à se prononcer lors des consultations publiques.

2013-06-24

IL EST PROPOSÉ PAR : M. GUY GARANT
APPUYÉ PAR : M. RÉAL BOLDDUC

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE la MRC de Montmagny, dans le cadre de la planification des interventions 2015-2018 du ministère des Ressources naturelles (MRN), mandate le coordonnateur à l'aménagement à déposer au MRN, les préoccupations de la MRC en matière de conservation des milieux naturels adjacents aux infrastructures du Parc des Appalaches ainsi que de rappeler au ministère de ne pas intervenir sur les territoires faisant l'objet de demandes de réserves de biodiversité par la MRC.

ADOPTÉ

6.3.3 ZIP

La ZIP Sud de L'Estuaire signera le protocole avec le MDDEFP pour la Table de concertation de l'estuaire moyen (Berthier-sur-Mer à Cacouna). La ZIP assumera la gestion et cette organisation sera l'équivalent d'un organisme de bassin versant mais cette fois, pour le fleuve de Berthier-sur-Mer à Cacouna.

Des projets d'accès au fleuve ou de protection contre l'érosion pourront être présentés par cette

organisation entièrement financée par le MDDEFP pour cinq ans.

6.3.4 AUTRES PROJETS EN AMÉNAGEMENT ET MISE EN VALEUR

2013-06-25

IL EST PROPOSÉ PAR : MME LAURENCE HALLÉ
APPUYÉ PAR : M. ÉMILE TANGUAY

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE la MRC de Montmagny verse un montant de 1 500 \$ à l'Agence de mise en valeur des forêts privées des Appalaches, et ce, à titre de contribution du monde municipal aux activités de l'agence pour la protection et la mise en valeur des forêts privées du territoire de la MRC de Montmagny.

ADOPTÉ

6.4 CERTIFICATS DE CONFORMITÉ ET AVIS D'OPPORTUNITÉ

Zone CbM-3 à Cap-Saint-Ignace

2013-06-26

IL EST PROPOSÉ PAR : M. ANDRÉ CLAVET
APPUYÉ PAR : MME MARIE-EVE PROULX

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE la MRC de Montmagny autorise la directrice générale à émettre un certificat de conformité pour la modification du règlement de zonage numéro 270 afin d'autoriser la catégorie d'usage 4.6.2.04 « Commerces et services reliés à l'automobile » dans la zone CbM-3.

QUE la MRC de Montmagny confirme que cette modification est conforme au schéma d'aménagement, au document complémentaire et aux divers règlements en vigueur.

ADOPTÉ

6.5 CAPSULES VIDÉO SUR INTERNET

Lors de la dernière rencontre, le conseil a mandaté la direction à formuler des propositions de capsules vidéo pour introduire sur les sites Internet des organisations de la MRC.

La direction propose huit thèmes qui pourraient être abordés sur une période de deux ans.

Projet vidéo : Présentation de la MRC de Montmagny

Mise en contexte
L'entreprise CMATV.CA a approché la MRC afin de réaliser des capsules vidéo pour faire découvrir le territoire. En conseil des maires le mois dernier, il a été entendu de se concentrer sur quelques capsules d'une durée d'environ 3 minutes chacune. Le tarif de CMATV.CA est de 1 000 \$ la minute produite incluant la captation, la réalisation et le montage des capsules vidéo.

Question de capter l'attention des auditeurs, d'inciter les Magnymontiens à écouter jusqu'à la fin les vidéos et de susciter l'intérêt d'une clientèle touristique, c'est l'angle de la découverte et des phénomènes inusités qui a été retenu par le comité vidéo afin de choisir les thèmes et sous-thèmes des huit capsules vidéo qui seront réalisées au cours des deux prochaines années.
Année 1 : 2013
1. L'archipel et le fleuve
2. Le Parc des Appalaches
3. Le patrimoine
4. Fabriqué à Montmagny
Année 2 : 2014
1. Grosse-Île
2. Idées de sorties et événements
3. Terroir et artisans
4. Vie insulaire
SUJETS ABORDÉS POUR CHAQUE THÈME
L'archipel et le fleuve
Présentation de l'archipel (situation géographique, nombre d'îles et d'îlots)
Pêche à l'esturgeon avec Donald Lachance
L'eau saumâtre
Raconteurs : M. Gagné (grand-père de Léopold) concernant le transport des vaches
M. Gaston Bernier
Tour ornithologique avec Jocelyn Landry
Le Parc des Appalaches
Bienvenue aux chiens... partout !
Le meilleur du top 100 des attraits naturels à découvrir dans le parc
Les refuges et passerelles
Le Raid des Appalaches
Le patrimoine
La bataille historique de Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud
Le bâtiment municipal de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud
La crypte de l'église de Cap-Saint-Ignace
Le centre-ville de Montmagny
Fabriqué à Montmagny (<i>Faire ressortir des aspects méconnus des entreprises d'ici</i>)
Processus moderne d'étiquettes PDF
Récupération des résidus de bois chez Bardobek
Une voiture sur deux contient un ressort de Ressorts Liberté
Les maisons pliables de Maisons Laprise
Guitares Boucher de Berthier-sur-Mer et artistes connus qui les ont adopté
Impression de nombreux best-sellers chez Marquis Imprimeurs
Étagères du Consol Energy Center (Aréna des Pingouins de Pittsburgh) fabriquées par Montel
Les poêles à bois Blais qui est la seule entreprise québécoise de restauration de poêles du 19 ^e siècle
Grosse-Île
Examen de l'infirmière
Train-balade
Résumé de l'histoire de Grosse-Île
Hôtel de première classe
Idées de sorties et événements
Offre variée des Arts de la scène
Artistes et visiteurs du Carrefour mondial de l'accordéon
Nuits étoilées de Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud
Voiture électrique à la Pourvoirie Daagam
Quand un petit village voit grand (Exemple du Festival de Sainte-Lucie-de-Beaugard)
L'art urbain dans le village de Saint-Fabien-de-Panet
Terroir et artisans
Ferme Kégo Cailles inc. de Cap-Saint-Ignace
Producteurs et transformateurs du Marché public du centre-ville de Montmagny

Fromages de l'Isle-aux-Grues
Élevage d'alpagas à Lac-Frontière
Boulangeries artisanales
Le nombre impressionnant de vergers à Cap-Saint-Ignace
Vie insulaire
Faire ses commissions
Aller à l'école en avion
Prévoir l'hiver sur l'île
La Mi-Carême
La sage-femme des îles
Les cinq générations de Lachance sur l'Île-au-Canot
Répartition budgétaire proposée
Année 1
MRC de Montmagny : 6 000 \$
CLD de la MRC de Montmagny : 4 000 \$
Parc des Appalaches : 1 000 \$
Montmagny et les îles : 1 000 \$
Année 2
MRC de Montmagny : 6 000 \$
CLD de la MRC de Montmagny : 4 000 \$
Montmagny et les Îles : 2 000 \$

2013-06-27

IL EST PROPOSÉ PAR : M. ROSARIO BOSSÉ
 APPUYÉ PAR : M. FRÉDÉRIC POULIN

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE la MRC de Montmagny mandate la direction et Communications régionales Montmagny afin de procéder à la réalisation des capsules proposées pour la première année et que suite à cette expérience, si elle est jugée positive par le conseil, on procède en 2014, à la réalisation des capsules prévues la deuxième année.

QUE la MRC de Montmagny demande au CLD de la MRC de Montmagny et aux deux autres partenaires (Parc des Appalaches et Montmagny et les Îles) de participer au projet.

ADOPTÉ

6.6 RÈGLEMENT VISANT À AUTORISER LES INSTALLATIONS SEPTIQUES TERTIAIRES AVEC LAMPES UV

Le milieu municipal a l'opportunité d'offrir à ses citoyens construits hors réseau d'égout l'alternative des systèmes de traitement tertiaire avec lampe UV.

Toutefois, pour rendre cette option légale, la MRC ou la municipalité doit adopter un règlement visant à rendre obligatoire l'entretien du système.

Le règlement adopté par la municipalité de Saint-Antoine-de-l'Isle-aux-Grues est mis à la disposition des municipalités si elles veulent s'en inspirer.

7. CORRESPONDANCE

7.1 CJE DE LA MRC DE MONTMAGNY – CONGRÈS NATIONAL SUR LA MIGRATION DES JEUNES EN RÉGION – 30 SEPTEMBRE AU 3 OCTOBRE 2013 À L'HÔTEL L'OISELIÈRE

- CONSIDÉRANT que la région, par le biais du CJE de la MRC de Montmagny, sera l'hôte du Congrès national sur la

migration des jeunes en région du 30 septembre au 3 octobre 2013;

- CONSIDÉRANT que 150 congressistes sont attendus;

2013-06-28

IL EST PROPOSÉ PAR : MME MARIE-EVE PROULX
APPUYÉ PAR : MME LAURENCE HALLÉ

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE la MRC de Montmagny contribue à titre de commanditaire de l'événement pour une somme de 1 500 \$.

ADOPTÉ

8. FINANCES

8.1 COMPTES DE MAI 2013

2013-06-29

IL EST PROPOSÉ PAR : M. YVES LAFLAMME
APPUYÉ PAR : M. ROSARIO BOSSÉ

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE la liste des comptes à payer de mai 2013 soit acceptée.

No	Montant	Fournisseur
C1300302	370.89	Télus Mobilité
C1300303	64.16	Commission de la santé et sécurité au travail
C1300304	7 110.38	Hydro-Québec
C1300305	2 305.49	Hydro-Québec
C1300306	228.98	Télus Québec
C1300307	6 655.51	Revenu Canada
C1300308	17 242.27	Ministre du Revenu du Québec
C1300309	377.27	Télus Mobilité
C1300310	1 125.00	Ville de Montmagny
C1300311	35.60	Cogeco câble, S.E.N.C.
C1300312	103.64	Télus Québec
C1300313	1 069.32	Télus Québec
C1300314	648.32	Revenu Canada
C1300315	194.59	Thibaudeau, Pierre
C1300316	41.76	Galibois, Richard
C1300317	272.00	Fonds de l'information foncière
C1300318	2 715.49	Bureautique Côte-Sud enr.
C1300319	93.03	Fédération québécoise des municipalités
C1300320	3 000.00	Société du Parc linéaire Monk
C1300321	114.25	Montmagny Air Service inc.
C1300322	4 791.01	Raymond Chabot Grant Thornton
C1300323	8 358.08	Municipalité de Ste-Apolline-de-Patton
C1300324	1 125.61	Interconnexions LD
C1300325	7 407.82	MRC de Bellechasse
C1300326	166.53	Servitech inc.
C1300327	448.40	Association des aménagistes rég.
C1300328	908.25	IDC Informatique
C1300329	5 861.89	Gestion USD inc.
C1300330	30.00	Société de développement économique
C1300331	31.04	Sani-Fontaines inc.
C1300332	508.42	Les Alarmes Clément Pelletier inc.
C1300333	11 880.13	Les Concassés du Cap inc.
C1300334	297.50	Logiciels Première Ligne inc.
C1300335	40.24	Multiprojets RS
C1300336	115.54	Pause-café Coli-Bris inc.
C1300337	18.00	Distributions S.M. (2009) inc.
C1300338	1 041.48	Sara-Tech
C1300339	672.61	Société de contrôle Johnson

C1300340	3 736.69	GDI Service (Québec) S.E.C.
C1300341	429.72	L'Immobilière, soc. éval. conseil inc.
C1300342	1 643.85	Girard, Guillaume
C1300343	431.16	Simple Clic Infolettre.net
C1300344	223.05	Groupecho Canada inc.
C1300345	10 000.00	Programme RénoVillage
C1300346	2 095.00	Programme RénoVillage
C1300347	7 473.38	L'Immobilière, soc. éval. conseil inc.
TOTAL	113 503.35 \$	

ADOPTÉ

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDITS

Je, soussigné, Nancy Labrecque, directrice générale de la MRC de Montmagny, certifie que la MRC de Montmagny dispose des crédits suffisants pour les fins visées par les comptes mentionnés plus haut au montant 113 503.35 \$.

Nancy Labrecque, directrice générale

8.2 ÉTAT DES REVENUS ET DÉPENSES PRÉLIMINAIRES AU 6 JUIN 2013

Un état des revenus et dépenses est déposé en date du 6 juin 2013.

9. PÉRIODE DE QUESTIONS

10. VARIA OUVERT

10.1 COMMUNICATIONS RÉGIONALES MONTMAGNY (CRM)

M. Réal Bolduc mentionne le professionnalisme ainsi que l'excellent travail réalisé par le bureau de Communications régionales Montmagny pour la municipalité de Saint-Just-de-Bretenières. Il s'agit de la réalisation et de la présentation d'un plan de communication dont l'un des principaux objectifs est le renforcement du sentiment de fierté et d'appartenance.

10.2 M. PIERRE THIBAudeau, MAIRE DE SAINT-FABIEN-DE-PANET

M. le préfet tient à souligner le travail des 29 dernières années de M. Pierre Thibaudeau à titre de maire de Saint-Fabien-de-Panet et de membre du Conseil de la MRC de Montmagny. Une motion de remerciement lui est offerte pour son implication et sa participation au développement de la région.

11. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

2013-06-30

IL EST PROPOSÉ PAR : M. ROSARIO BOSSÉ

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE la présente session soit levée à 20h58.

Jean-Guy Desrosiers, préfet

Nancy Labrecque, dir. gén. et sec.-très.